ANX116 · ANNEXES DÉDIÉES

Les princes de Perse et de Grèce : puissances spirituelles et empires terrestres

Le premier passage déclare : « Le chef du royaume de Perse m'a résisté vingt et un jours ; mais voici, Micaël, l'un des principaux…

LECTURE
22 min

RÉFÉRENCES
15

LIVRES CITÉS
5

PUBLIÉE
30/10/2026

MISE À JOUR
30/10/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Les deux textes fondamentaux 3
2. Le terme hébreu sar 3
3. Pourquoi le prince de Perse n'est probablement pas un homme 4
4. Pourquoi le prince de Perse n'est pas Cyrus 4
5. Le prince de Grèce n'est pas Alexandre 4
6. Une correspondance entre monde visible et monde invisible 5
7. Peut-on parler d'« anges des nations » ? 5
8. Le cas de Michel 5
9. Une différence fondamentale 6
10. Deutéronome 32.8 et les nations 6
11. La prudence nécessaire avec Deutéronome 32 6
12. Le « conseil divin » 7
13. Aucun polythéisme dans Daniel 7
14. Les puissances spirituelles peuvent-elles influencer les empires ? 7
15. La complexité du cas perse 8
16. Dieu peut utiliser un empire sans approuver tout ce qu'il représente 8
17. Le conflit dure vingt-et-un jours 8
18. Faut-il imaginer un combat physique ? 9
19. Pourquoi Dieu permet-il cette résistance ? 10
20. Un conflit réel mais limité 10
21. Le prince de Grèce « viendra » 10
22. Le rapport avec les quatre royaumes de Daniel 11
23. Pourquoi aucun prince de Babylone n'est-il mentionné ? 11
24. Pourquoi aucun prince de Rome n'est-il nommé ? 11
25. Les « principautés » du Nouveau Testament 12
26. Daniel 10 et Éphésiens 6 12
27. Peut-on parler d'« esprits territoriaux » ? 12
28. Daniel ne cherche pas à identifier les princes 14
29. Daniel ne combat pas le prince de Perse 14
30. La prière de Daniel reste dirigée vers Dieu 14
31. Le monde invisible ne doit pas devenir le centre de l'interprétation 15
32. Une histoire à plusieurs niveaux 15
33. Une limite au pouvoir des puissances invisibles 15

34. Conclusion 16
Lexique 17

1. Les deux textes fondamentaux

Le premier passage déclare :

« Le chef du royaume de Perse m'a résisté vingt et un jours ; mais voici, Micaël, l'un des principaux chefs, est venu à mon secours » (Daniel 10.13).

Le second ajoute :

« Je m'en retourne pour combattre le chef de la Perse ; et quand je partirai, voici, le chef de Javan viendra » (Daniel 10.20).

Deux puissances sont donc explicitement associées à deux ensembles politiques :

la Perse ;

Javan, c'est-à-dire le monde grec.

Cette correspondance constitue le point de départ de l'interprétation.

2. Le terme hébreu sar

Le mot traduit par « chef » ou « prince » est שַׂר (*sar*).

Dans l'Ancien Testament, ce terme possède un sens large.

Il peut désigner :

un prince ;

un chef militaire ;

un haut fonctionnaire ;

un responsable politique ;

un personnage investi d'une autorité.

Le mot lui-même ne désigne donc pas nécessairement un être spirituel.

C'est le contexte de Daniel 10 qui conduit à cette interprétation.

3. Pourquoi le prince de Perse n'est probablement pas un homme

Plusieurs éléments rendent difficile l'identification du prince de Perse à Cyrus ou à un autre responsable humain.

Le messager qui parle à Daniel appartient manifestement au monde céleste.

Le prince de Perse lui résiste pendant vingt-et-un jours.

Michel intervient pour lui venir en aide.

Michel est lui-même appelé « l'un des principaux chefs ».

Enfin, un autre prince associé à la Grèce doit apparaître ensuite.

L'ensemble de ces données place naturellement les princes de Perse et de Grèce sur le même plan spirituel que le conflit dans lequel intervient Michel.

4. Pourquoi le prince de Perse n'est pas Cyrus

Cyrus apparaît dans les textes bibliques comme un souverain humain dont Dieu utilise la politique pour permettre le retour des Judéens.

Esaïe 45.1 l'appelle même l'« oint » de l'Éternel dans le cadre de cette mission.

Il serait donc particulièrement difficile d'identifier Cyrus lui-même à la puissance hostile qui empêche pendant vingt-et-un jours le messager d'atteindre Daniel.

Les deux figures doivent être distinguées :

Cyrus est le roi humain de Perse ;

le prince de Perse de Daniel 10 appartient vraisemblablement au monde spirituel.

5. Le prince de Grèce n'est pas Alexandre

La même distinction vaut pour Javan.

Daniel 10.20 annonce le « prince de Javan ».

Daniel 11.3 annoncera ensuite :

« un vaillant roi, qui dominera avec une grande puissance ».

Ce souverain correspond historiquement à Alexandre le Grand.

Mais les deux personnages appartiennent à des niveaux différents du récit.

Alexandre est un roi terrestre.

Le prince de Javan appartient au conflit invisible de Daniel 10.

Il est donc préférable de ne pas les identifier.

6. Une correspondance entre monde visible et monde invisible

Daniel 10 présente ainsi une structure remarquable.

Dans le monde visible existent :

la Perse ;

ses rois ;

puis la Grèce ;

ses souverains.

Dans le monde invisible apparaissent :

le prince de Perse ;

le prince de Grèce ;

Michel, associé au peuple de Daniel.

Il existe donc une correspondance entre les deux niveaux.

La nature exacte de cette correspondance n'est cependant pas expliquée.

7. Peut-on parler d'« anges des nations » ?

L'expression « anges des nations » n'apparaît pas telle quelle dans Daniel 10.

Elle peut néanmoins servir à décrire une interprétation ancienne selon laquelle certaines puissances célestes seraient associées aux nations ou aux royaumes.

Daniel 10 fournit un argument important en faveur de cette conception.

Toutefois, le texte parle de « princes », non explicitement d'« anges gardiens » ou d'« anges nationaux ».

Une formulation prudente parlera donc de **puissances spirituelles associées à des royaumes**.

8. Le cas de Michel

Cette interprétation est renforcée par Michel.

Daniel 10.21 l'appelle :

« Micaël, votre chef ».

Daniel 12.1 précise :

« Micaël, le grand chef, le défenseur des enfants de ton peuple ».

Michel est donc lui aussi associé à un peuple déterminé : celui de Daniel.

La structure devient alors particulièrement nette :

prince de Perse → Perse ;

prince de Javan → Grèce ;

Michel → peuple de Daniel.

9. Une différence fondamentale

Il ne faut cependant pas placer Michel et les princes hostiles dans une symétrie théologique absolue.

Michel agit au service de Dieu.

Les princes de Perse et de Grèce apparaissent dans un contexte d'opposition au messager divin.

Ils appartiennent donc à des camps opposés.

L'association à une nation ne signifie pas que toutes ces puissances possèdent la même nature morale ou la même fonction.

10. Deutéronome 32.8 et les nations

Un texte souvent rapproché de Daniel 10 est Deutéronome 32.8.

Le texte massorétique parle des frontières des peuples fixées :

« d'après le nombre des enfants d'Israël ».

Cependant, certains témoins anciens, notamment parmi les manuscrits de la mer Morte, ainsi que la tradition de la Septante sous une forme différente, témoignent d'une lecture faisant référence aux « fils de Dieu » ou aux « anges de Dieu ».

Cette variante a conduit plusieurs chercheurs à envisager un arrière-plan dans lequel les nations seraient associées à des êtres célestes.

11. La prudence nécessaire avec Deutéronome 32

Le rapprochement avec Daniel 10 est intéressant, mais il ne faut pas le transformer en preuve absolue.

Les problèmes textuels de Deutéronome 32.8 doivent être traités pour eux-mêmes.

Daniel 10 peut être compris sans dépendre entièrement de ce passage.

Le rapprochement montre surtout que l'idée d'une relation entre nations et puissances célestes n'est pas étrangère au contexte biblique ancien.

12. Le « conseil divin »

D'autres textes de l'Ancien Testament décrivent une assemblée céleste.

1 Rois 22.19 rapporte la vision de Michée :

« J'ai vu l'Éternel assis sur son trône, et toute l'armée des cieux se tenant auprès de lui, à sa droite et à sa gauche ».

Job 1-2 présente les « fils de Dieu » se tenant devant l'Éternel.

Le Psaume 82 décrit également une scène de jugement céleste dont l'interprétation exacte est discutée.

Ces textes montrent que l'Ancien Testament connaît une pluralité d'êtres célestes placés sous l'autorité souveraine de Dieu.

13. Aucun polythéisme dans Daniel

Cette pluralité ne doit pas être confondue avec le polythéisme.

Le livre de Daniel affirme avec insistance la souveraineté unique du Dieu Très-Haut.

Daniel déclare :

« Que le nom de Dieu soit béni d'éternité en éternité ! À lui appartiennent la sagesse et la force. C'est lui qui change les temps et les circonstances, qui renverse et qui établit les rois » (Daniel 2.20-21).

Les êtres célestes de Daniel 10 sont donc des créatures.

Ils ne constituent pas des divinités indépendantes capables de rivaliser avec Dieu sur un pied d'égalité.

14. Les puissances spirituelles peuvent-elles influencer les empires ?

Daniel 10 établit une association entre certaines puissances spirituelles et des empires.

Il est donc raisonnable d'envisager une influence.

Cependant, le texte n'explique pas son mécanisme.

Il ne dit pas :

« le prince de Perse contrôlait directement Cyrus » ;

ni :

« chaque décision du gouvernement perse était inspirée par cette puissance ».

Il faut donc éviter de réduire les comportements politiques humains à une causalité démoniaque immédiate.

Les souverains restent des acteurs responsables de leurs décisions.

15. La complexité du cas perse

La Perse constitue précisément un excellent exemple de cette complexité.

Le prince de Perse est hostile au messager.

Mais Cyrus accomplit simultanément un rôle favorable au retour des Judéens.

La même puissance politique peut donc être utilisée par Dieu dans l'histoire sans que tout ce qui lui est associé dans le monde spirituel soit présenté comme favorable.

Cette tension empêche toute lecture simpliste.

16. Dieu peut utiliser un empire sans approuver tout ce qu'il représente

Ce principe apparaît ailleurs dans les prophètes.

Babylone peut être utilisée comme instrument de jugement tout en étant ensuite jugée pour sa violence et son orgueil.

De même, Cyrus peut accomplir une fonction providentielle sans que l'Empire perse devienne pour autant le royaume de Dieu.

La souveraineté divine peut intégrer des acteurs politiques complexes dans son dessein sans les identifier moralement à ce dessein.

17. Le conflit dure vingt-et-un jours

La résistance du prince de Perse est réelle :

« m'a résisté vingt et un jours ».

Cette durée montre que le conflit n'est pas une simple figure de style désignant une hésitation politique.

Le récit présente un affrontement appartenant au monde invisible.

Cependant, il ne décrit pas la nature concrète de cet affrontement.

Nous ignorons comment un être spirituel « résiste » à un autre.

Le texte donne le fait, non son mécanisme.

18. Faut-il imaginer un combat physique ?

Daniel 10 emploie le vocabulaire de la résistance, de l'aide et du combat.

Mais il ne décrit aucune arme ni aucune blessure.

Les représentations artistiques montrant des anges se combattant avec des épées constituent donc des interprétations visuelles, non une description du passage.

Le terme « combat » doit être pris au sérieux sans prétendre savoir sous quelle forme se déroule exactement l'affrontement spirituel.

19. Pourquoi Dieu permet-il cette résistance ?

Le texte ne répond pas directement.

Cette question appartient au problème plus large de la relation entre souveraineté divine et activité des créatures spirituelles.

Daniel affirme simultanément :

Dieu domine l'histoire ;

les puissances hostiles possèdent une capacité réelle d'opposition ;

cette opposition peut produire un retard ;

elle ne peut finalement empêcher le dessein divin de s'accomplir.

Le texte maintient ces affirmations sans expliquer leur articulation métaphysique complète.

20. Un conflit réel mais limité

Le prince de Perse réussit à résister pendant vingt-et-un jours.

Il ne réussit pas à empêcher définitivement la mission.

Michel intervient.

Le messager atteint Daniel.

La révélation est transmise.

Cette structure montre que l'opposition est réelle mais limitée.

Le mal peut résister.

Il ne possède pas la souveraineté finale.

21. Le prince de Grèce « viendra »

Le messager annonce ensuite :

« le chef de Javan viendra ».

Cette expression suggère que le changement d'empire dans le monde terrestre possède un correspondant dans le conflit céleste.

Lorsque la domination perse laissera place à la domination grecque, un nouveau « prince » entrera dans le cadre du conflit.

La succession historique possède donc une dimension spirituelle parallèle.

22. Le rapport avec les quatre royaumes de Daniel

Cette structure s'accorde avec le développement général du livre.

Daniel 2 annonce une succession de royaumes.

Daniel 7 représente plusieurs empires sous la forme de bêtes.

Daniel 8 identifie explicitement la puissance médo-perse puis la Grèce.

Daniel 10 révèle les princes associés à la Perse et à la Grèce.

Daniel 11 décrira les souverains et leurs conflits.

Le même mouvement historique est ainsi examiné sous plusieurs angles complémentaires.

23. Pourquoi aucun prince de Babylone n'est-il mentionné ?

Daniel 10 ne parle pas d'un « prince de Babylone ».

Cela ne permet pas de conclure qu'il n'en existait pas.

Le contexte explique simplement pourquoi la Perse et la Grèce sont mentionnées.

La Perse constitue l'empire présent.

La Grèce constitue la puissance future directement pertinente pour la prophétie qui va suivre.

Le silence concernant Babylone ne doit donc pas être utilisé pour construire une théorie sur son statut spirituel particulier.

24. Pourquoi aucun prince de Rome n'est-il nommé ?

La même prudence vaut pour Rome.

Daniel 10 ne mentionne aucun « prince de Rome ».

Même si certaines interprétations des autres visions de Daniel identifient Rome dans la succession des empires, il serait abusif d'inventer à partir de Daniel 10 un personnage appelé « prince de Rome ».

Le texte ne le fait pas.

Une doctrine rigoureuse doit respecter les silences de la révélation autant que ses affirmations.

25. Les « principautés » du Nouveau Testament

Le Nouveau Testament utilise plusieurs termes pour désigner des puissances spirituelles.

Paul évoque notamment :

« les dominations, les autorités, les princes de ce monde de ténèbres, les esprits méchants dans les lieux célestes » (Ephésiens 6.12).

Il parle également de « principautés » et de « puissances » dans plusieurs passages.

Ces textes confirment l'existence d'un monde spirituel structuré et d'une opposition dépassant les seuls acteurs humains.

Ils offrent donc un cadre théologique compatible avec Daniel 10.

26. Daniel 10 et Éphésiens 6

Le rapprochement est particulièrement intéressant.

Daniel voit des empires et apprend qu'un conflit invisible les accompagne.

Paul écrit :

« nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang » (Ephésiens 6.12).

Dans les deux cas, le texte biblique affirme que l'opposition visible ne représente pas toute la réalité.

Cependant, ni Daniel ni Paul n'encouragent à développer une fascination pour l'identité précise des puissances adverses.

L'accent demeure sur Dieu et sur la fidélité de son peuple.

27. Peut-on parler d'« esprits territoriaux » ?

L'expression moderne « esprits territoriaux » cherche généralement à décrire des puissances spirituelles exerçant une autorité sur une région géographique déterminée.

Daniel 10 constitue l'un des principaux textes invoqués en faveur de cette idée.

Le passage permet effectivement de parler de puissances associées à des royaumes.

Mais il ne permet pas d'affirmer avec certitude :

qu'un esprit particulier gouverne chaque ville ;

qu'un démon précis contrôle chaque pays moderne ;

que les frontières spirituelles correspondent aux frontières politiques ;

que les croyants doivent identifier ces êtres par leur nom ;

ou qu'ils doivent les affronter directement.

Ces conclusions dépassent largement les données du texte.

28. Daniel ne cherche pas à identifier les princes

L'attitude de Daniel est particulièrement importante.

Il ne demande pas :

« Quel est le nom du prince de Perse ? »

Il ne cherche pas à déterminer son rang.

Il ne demande pas comment le combattre.

Il ne s'adresse jamais à lui.

Il prie Dieu et cherche à comprendre la révélation.

Le texte place donc l'information sur les puissances spirituelles dans un cadre de révélation, non dans une pratique de recherche ou de confrontation avec elles.

29. Daniel ne combat pas le prince de Perse

Le récit répartit clairement les fonctions.

Daniel prie.

Le messager accomplit sa mission.

Michel combat.

Cette distinction interdit de transformer Daniel 10 en commandement invitant les croyants à reproduire l'action de Michel.

Daniel n'est pas appelé à entrer lui-même dans le conflit céleste.

Sa responsabilité demeure la fidélité, la prière, l'humiliation et l'écoute.

30. La prière de Daniel reste dirigée vers Dieu

Cette observation est essentielle.

Même lorsqu'il apprend l'existence du prince de Perse, Daniel ne modifie pas l'objet de sa prière.

Il ne prie pas les anges.

Il ne commande pas aux puissances spirituelles.

Daniel 10.12 précise qu'il s'est humilié :

« devant ton Dieu ».

La spiritualité de Daniel reste donc résolument théocentrique.

31. Le monde invisible ne doit pas devenir le centre de l'interprétation

Le caractère exceptionnel de Daniel 10 peut facilement attirer toute l'attention vers les anges et les puissances hostiles.

Mais ces personnages ne constituent pas le sujet principal de la vision.

Le messager vient annoncer :

« ce qui doit arriver à ton peuple » (Daniel 10.14).

Le conflit spirituel sert donc à éclairer l'histoire du peuple de Dieu.

Il ne constitue pas une révélation indépendante destinée à satisfaire la curiosité concernant le monde invisible.

32. Une histoire à plusieurs niveaux

Daniel 10 permet finalement de concevoir l'histoire biblique selon plusieurs niveaux simultanés.

Au niveau politique :

des empires se succèdent.

Au niveau humain :

des souverains prennent des décisions et en portent la responsabilité.

Au niveau spirituel :

des puissances invisibles sont engagées dans un conflit.

Au niveau ultime :

Dieu demeure souverain sur l'ensemble.

Ces niveaux ne doivent ni être confondus ni être séparés.

33. Une limite au pouvoir des puissances invisibles

Le livre de Daniel ne permet jamais de considérer les puissances spirituelles comme autonomes.

Elles ne déterminent pas l'issue finale de l'histoire.

Daniel 7 avait déjà annoncé que la domination ultime serait donnée au peuple des saints du Très-Haut.

Daniel 12 annoncera la délivrance et la résurrection.

Le conflit de Daniel 10 appartient donc à une histoire dont la conclusion est déjà orientée vers la victoire du dessein divin.

34. Conclusion

Les « princes » de Perse et de Grèce doivent très probablement être compris comme des puissances spirituelles associées aux empires correspondants.

Cette interprétation explique le mieux leur confrontation avec un messager céleste, l'intervention de Michel et la succession Perse-Grèce qui structure le passage.

Daniel 10 permet donc d'affirmer qu'il existe **une dimension spirituelle invisible associée aux conflits de l'histoire humaine**.

Mais le texte ne permet pas de construire une géographie complète du monde spirituel.

Il ne révèle ni le nom du prince de Perse, ni celui du prince de Grèce, ni la manière précise dont ils exercent leur influence.

Il ne commande pas davantage au croyant de rechercher ces informations.

La révélation demeure volontairement limitée.

Son objectif n'est pas d'orienter Daniel vers les puissances spirituelles, mais de lui permettre de comprendre que l'histoire visible n'épuise pas la réalité.

La Perse domine alors le monde connu de Daniel.

La Grèce la remplacera.

Des puissances invisibles sont associées à ces empires.

Pourtant, aucune d'elles ne possède la souveraineté ultime.

Les empires ont leurs rois ; le monde invisible possède ses puissances ; mais le déroulement final de l'histoire demeure entre les mains du Dieu Très-Haut.

LEXIQUE

Les romains — En l’an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d’Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX115 - Qui est l'homme vêtu de lin ? Ange, théophanie ou manifestation du Messie ? https://schilo.org/anx115-qui-est-lhomme-vetu-de-lin-ange-theophanie-ou-manifestation-du-messie/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX117 - Michel dans Daniel, Jude et l'Apocalypse https://schilo.org/anx117-michel-dans-daniel-jude-et-lapocalypse/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx116-les-princes-de-perse-et-de-grece-puissances-spirituelles-et-empires-terrestres/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.